Le rapporteur général de l'Autorité de la concurrence indique qu'une opération de visite et saisie inopinée a été réalisée dans l'approvisionnement en ressources humaines dans le secteur des services informatiques

Publié le 27 novembre 2026

Les services d'instruction de l'Autorité de la concurrence ont procédé le 26 novembre, après autorisation d'un juge des libertés et de la detention, à une opération de visite et saisie inopinée auprès d'entreprises suspectées d'avoir mis en œuvre des pratiques anticoncurrentielles dans l'approvisionnement en ressources humaines dans le secteur des services informatiques.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 27 NOVEMBRE 2026

Le rapporteur général de l'Autorité de la concurrence indique qu'une opération de visite et saisie inopinée a été réalisée dans l'approvisionnement en ressources humaines dans le secteur des services informatiques

Lire le communiqué de presse